

05.12.2022

# Les lecteurs de QR code

**Pratiques, les lecteurs de QR code sont de plus en plus utilisés, notamment pour payer les factures QR. Mais attention au choix de l'application !**

Les stores d'Apple (iTunes Store) et de Google (Google Play Store) contiennent de nombreuses applications gratuites permettant de lire les QR codes. Or, toutes ne peuvent pas être utilisées sans un minimum de précautions car le risque est d'être redirigé involontairement sur des sites de phishing ou des offres d'abonnement.

Sachez par ailleurs qu'il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'utiliser une application spécifique pour lire les QR codes. La plupart des smartphones (iPhone / Android 9.0 ou versions supérieures) sont en effet dotés d'un lecteur de QR code disponible à partir de l'application appareil-photo préinstallée.

Pour vous protéger, il convient de suivre les conseils suivants :

- Pour lire les QR codes, utilisez l'application appareil-photo préinstallée et, **pour les factures QR uniquement l'application de votre établissement financier.**
- Si vous souhaitez néanmoins utiliser un lecteur de QR code proprement dit, choisissez-en un qui vous montre d'abord le contenu du code avant de le traiter.
- Une fois le code QR scanné, vérifiez toujours la destination du lien (nom de domaine) ou les informations de paiement avant d'ouvrir la page cible ou d'effectuer la transaction.
- Ne laissez jamais personne vous convaincre d'effectuer des paiements au moyen d'un code QR.
- N'utilisez les QR codes que dans les situations où leur utilisation vous semble normale ou sans risque.

Pour en savoir plus sur la facture QR, consultez notre article : [www.ebas.ch/fr/la-facture-qr](http://www.ebas.ch/fr/la-facture-qr)  
(<http://www.ebas.ch/fr/la-facture-qr>)